

# L'OPINION PUBLIQUE

Journal Hebdomadaire Illustré

Abonnement, payable d'avance : Un an, \$3.—E.—U., \$3.50.

Tout semestre commencé se paie en entier.

On ne se désabonne qu'au bureau du journal, et il faut donner au moins quinze jours d'avis.

Vol. XIII.

No. 26.

Prix du numéro : 7 centins.—Annonces, la ligne : 10 centins

Toute communication doit être affranchie.

Les remises d'argent doivent se faire par lettres enregistrées ou par un bon sur la poste.

JEUDI, 29 JUN 1882

## AVIS

L'administration de *L'Opinion Publique* fait appel aux abonnés retardataires et les prie de payer ce qu'ils doivent dans le plus bref délai. Elle regretterait d'user de sévérité à l'égard de ceux qui ne répondraient pas à cet appel. Les améliorations qui ont été faites à ce journal ont demandé et demandent tous les jours beaucoup de dépenses. Les abonnés en tiendront compte à l'Administration, elle ose l'espérer. *L'Opinion Publique* est une publication nationale qui mérite d'être encouragée. Ses nouveaux propriétaires feront tous les efforts possibles pour répondre au désir de tous ceux qui leur donneront leur patronage. Rien n'est changé quant aux conditions d'abonnement : Pour le Canada, \$3.00 par an ; pour les Etats-Unis, \$3.50.

S'adresser à la CIE LITHOGRAPHIQUE BURLAND, Bureaux de *L'Opinion Publique*, 5 et 7, rue Bleury, Montréal.

## À PROPOS DU 24 JUIN !

C'est vraiment heureux que la fête nationale soit arrivée cette année sur les pas des deux armées politiques qui rentrent au camp. Les joyeuses fanfares de la Saint-Jean-Baptiste jetant au ciel leurs notes patriotiques, vont alléger notre atmosphère encore pleine des derniers cris des vainqueurs et des vaincus. Que les uns et les autres, se couronnant aujourd'hui de feuilles d'érables, montent ensemble au Capitole, et se rappellent qu'avant d'être rouges ou bleus, ils sont Canadiens ! D'ailleurs, sur ce champ de bataille de la politique, c'est souvent celui qui est élu à rester chez lui qui finit par avoir le plus gagné. Et vous, orateurs populaires, qui, au dire des journaux, vous vous êtes joliment écrasés à tour de rôle, oubliez vos harangues discordantes pour entonner à l'unisson le grand hymne en l'honneur de nos gloires nationales. Dites-vous que si vous avez fait à propos de la protection un libre échange de gros mots, c'était pour rire, et embrassez-vous.

\*\*\*

La Saint-Jean-Baptiste, avec son déploiement de bandières, sa musique, ses processions allégoriques, c'est—outre l'évocation d'un glorieux passé, un appel à l'union, un dénombrement des patriotes—le grand spectacle de la masse qui ne saurait s'en offrir un autre. Le peuple qui s'y presse y cherche autant son plaisir que le devoir à remplir envers sa patrie. Ne l'en blâmons pas ; s'il est un amusement permis, c'est bien celui que le 24 juin nous ramène avec les splendeurs d'un soleil qui semble fait exprès pour les Jean-Baptiste.

\*\*\*

Est-ce à dire que nous trouvons tout beau, tout bien dans cette explosion patriotique du 24 juin ? Disons toute notre pensée. Cette démonstration, tout d'élan, de spontanéité, laisse pour nous beaucoup à désirer. Elle a trop le caractère d'un feu de paille. Elle ne remplit son but qu'à demi. A notre sens, elle devrait avoir au-dessus de son caractère simplement démonstratif un but pratique. Pourquoi ne pas profiter de l'enthousiasme du moment pour battre monnaie au bénéfice d'une œuvre nationale ? Pourquoi la Saint-Jean-Baptiste, qui ne produit qu'un acte éphémère, ne serait-elle pas doublée d'une société de colonisation permanente ? Pourquoi gaspiller, disons plutôt user, toute notre énergie en manifestations extérieures, qui ont sans doute un objet excellent, mais qui sont incomplètes ? La Saint-Jean-Baptiste sans un but de bienfaisance, c'est comme la foi sans les œuvres. Cette fête, dans les conditions actuelles, a rendu jadis de grands services, mais il faut aujourd'hui doubler son utilité, suivant le principe que toute œuvre qui reste stationnaire rétrograde, parce qu'elle ne suit pas la loi du progrès.

Les sociétés nationales, transformées en sociétés de

colonisation, feraient merveille. Il est d'usage, dans les villes et même dans les campagnes, de prélever une taxe volontaire pour défrayer les dépenses de la fête. Si dans cette circonstance on demandait de doubler la taxe, dont une moitié irait à la colonisation, qui oserait s'y refuser ? Ce n'est pas lorsqu'on s'affirme comme patriote que l'on reculerait devant un si léger sacrifice ? Personne, assurément, ou bien le patriotisme n'est qu'un mot vide de sens.

\*\*

Parlons-nous assez de colonisation à la Chambre, sur les hustings et dans les journaux ? Et que faisons-nous pour cette œuvre ? Peu de chose, hélas ! Nous rougirions de faire connaître ce que la grande et riche cité de Montréal donne pour aider nos jeunes gens qui veulent s'établir sur nos terres encore incultes ! Et cependant, nous sommes toujours prêts à blâmer tous les gouvernements qui n'en font, dit-on, jamais assez pour retenir les enfants du sol au pays. Les gouvernements ont atteint les limites des libéralités permises pour cette œuvre : il incombe au public de le secourir.

\*\*

Un comité permanent, qui siègerait deux fois par mois, et qui s'occuperait de tout ce qui intéresse notre avancement national, en dehors de la politique, cela va sans dire, aurait une belle mission à remplir. Il y a çà et là, en dehors de la province de Québec, des groupes de Canadiens bien importants qui ont réussi à se maintenir jusqu'ici, grâce à bien des causes différentes. Mais qui nous dit, qu'à l'avenir, la population étrangère devenant plus dense autour d'eux, ils ne subiront pas l'influence du voisinage. Il appartiendrait à ce comité de s'occuper de ces groupes éloignés de nous et d'y faire sentir notre influence en répandant parmi eux des journaux français ou en les engageant à se fonder des organes de publicité. L'émigration européenne, qui verse maintenant ses flots plus pressés sur nos rives, augmentera tellement les autres populations, que nous n'avons pas le moyen de perdre un seul groupe de Canadiens. Notre influence dépend de notre nombre, de la conservation intacte de toutes nos forces, puisque nous ne pouvons pas compter sur un surcroît de populations venant de France. Ne serait-ce pas aussi l'œuvre de ce comité de s'occuper de ces grands intérêts en même temps que de ceux de la colonisation !

\*\*

Lacordaire disait que l'association, au XIXe siècle, est le levier que cherchait Archimède pour soulever le monde. Il n'y a qu'à jeter les yeux autour de nous pour voir la puissance de l'association, hélas ! surtout pour le mal. Voyez la franc-maçonnerie européenne, son immense influence, le carbonarisme en Italie, les orangistes en Irlande ! Est-ce que le mal seul doit se servir de ce levier ? Pourquoi les amis de l'ordre ne s'associeraient-ils pas à ciel ouvert pour accomplir de grandes et bonnes œuvres ?

\*\*

La création de comités permanents nous paraît plus désirable que les grandes démonstrations du genre de celles de 1874 et de 1880. Elles ont eu leur bon côté ; elles ont mis en relief l'éloquence de plusieurs de nos compatriotes. Mais en dehors de cela, qu'en est-il resté ? En 1874, on a passé une foule de résolutions qui n'ont rien résolu. Il en a été un peu de même en 1880. On croyait qu'il résulterait un grand bien de la visite des Canadiens des Etats-Unis à leur patrie. Il n'en est sorti aucun effet pratique. Nous avons toujours été sur ce point de l'avis de M. Ferd. Gagnon, de Worcester, qui a signalé le danger qu'entraînerait la présence des Canadiens émigrés dans nos campagnes. Loin d'y rester, ils sont retournés là-bas en donnant à leurs amis d'ici l'envie d'aller les rejoindre.

Que l'on fasse venir ici les délégués de tous les groupes canadiens, c'est bien, et cela rentre dans le plan des comités permanents avec lesquels ils seraient appelés à coopérer.

\*\*

Nous espérons voir s'organiser un ou plusieurs de ces

comités dont nous venons de parler. C'est une idée qui doit faire son chemin. Il ne lui manque qu'un homme d'initiative pour la faire accepter, et cet homme il existe à coup sûr. Qu'il se lève et agisse. En 1834, il y avait à Montréal et à Québec, deux comités composés de députés de la Chambre d'Assemblée et chargés de surveiller nos intérêts. Ils siégeaient dans l'intervalle des sessions et se communiquaient ce qui se passait à Montréal et à Québec. Nous avons sous les yeux copie des procès-verbaux de leurs délibérations et d'une partie de leur correspondance. Pourquoi ne ferait-on pas revivre ces comités, ou n'en fonderait-on pas d'analogues ? Il s'agissait alors de conjurer de grands dangers, d'obtenir de grandes réformes politiques. Le danger pour notre nationalité existe toujours, mais sous une autre forme. Les hommes d'autrefois ont fait preuve du plus grand dévouement pour l'éloigner. La situation actuelle exige autant de vigilance, mais moins de sacrifices. Il ne s'agit que de délier un peu les cordons de la bourse. Si l'intérêt est le mobile de nos actes, le sacrifice est la mesure des actions méritoires. La foi sans les œuvres est lettre morte ; et il n'y a dans l'ordre du patriotisme que ce qui coûte qui vaille quelque chose.

A. D. DECELLES.

## L'ART DU CONFÉRENCIER

Au cours d'une des séances de l'Institut Royal à Ottawa, M. Sulte fit une conférence sur un point entièrement ignoré de l'histoire du Canada. Sans notes, sans documents, servi seulement par sa prodigieuse mémoire, il tint, une heure durant, son auditoire choisi sous le charme de sa parole. C'était un véritable tour de force, si l'on considère le sujet traité. O vous tous qui vous occupez de l'histoire du Canada, que pourriez-vous dire sur ce chapitre : *Les interprètes de Champlain* ? Il est à parier que vous ignoriez que Champlain se fut assuré du secours d'une dizaine de truchements pour s'entretenir avec les différentes tribus sauvages. M. Sulte a développé son sujet avec une abondance de détails, une limpidité d'expressions, un assemblage de preuves qui ont étonné les membres de l'Institut Royal, hommes blasés, et un peu durs à la détente admirative. "C'est merveilleux," nous disait, au sortir de la séance, M. Louis Fréchette, et c'est l'appréciation que nous avons retrouvée chez tous les auditeurs de M. Sulte.

Cette conférence fit naître dans l'esprit d'un des principaux officiers de l'Institut l'idée que l'on devrait encourager les conférences de ce genre, improvisées sur un sujet quelconque. Nous serions heureux de voir ces conférences se populariser parmi nous. Mais nous le désirons sans y compter. Il est bien plus difficile de se tirer d'une improvisation que d'un discours préparé à l'avance, car elle exige beaucoup plus d'études. Qu'on ne se méprenne pas ; on n'improvise bien que lorsque l'on possède son sujet à fond, avec tous ses détails et avec tous ses aspects. Il faut avoir dans la tête des munitions pour quatre heures afin d'arriver à tirer un feu roulant d'une heure. Lorsqu'un homme de talent est pénétré de son sujet, et n'a que l'embarras du choix pour ses développements, il peut alors, mais alors seulement, se lancer dans les audaces de l'improvisation. Son esprit devient comme une machine à haute pression qu'il n'a plus qu'à contrôler pour qu'il lui fournisse avec une abondance qui fait la force du discours improvisé, l'ordre et le classement des matières. Est-ce là de l'improvisation ? C'est ce que l'on est convenu d'appeler de ce nom, mais ce n'est pas l'improvisation telle que l'entendent une foule de nos meilleurs orateurs. Celle-là veut dire parler sans préparation et même infailliblement à de retentissants fiasco.

Sulte improvise avec succès sur l'histoire du Canada ; mais comme il nous le disait lui-même, c'est une mine qu'il creuse et fouille en tous sens depuis vingt-cinq ans. Voilà pourquoi c'est prodigieux de l'entendre discourir, et voilà aussi pourquoi si jamais une de nos universités ou une de nos grandes institutions fondait une chaire d'histoire du Canada, elle ne saurait mieux faire que d'y appeler notre jeune historien, dont l'éloquence et la science ne devraient pas être le partage quasi exclusif de la capitale.